Domicile-seniors : les conventions signées !

page 4

Les arbres remarquables de la commune

page 16

LE MAG N•46

Ville de Basse-Goulaine

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE BASSE-GOULAINE / JUILLET 2020

Élections municipales : vos nouveaux élus

SOMMAIRE

04 ACTUALITÉS
06 ZOOM SUR... LA GESTION DE LA CRISE DE LA COVID-19
09 FINANCES
10 DOSSIER : ÉLECTIONS MUNICIPALES : VOS NOUVEAUX ÉLUS
12 TRAVAUX
13 SOCIAL
PROXIMITÉ
14 ESPACE CULTUREL
15 VIE SPORTIVE
SCOLAIRE, ENFANCE ET JEUNESSE
16 ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE
17 EXPRESSION POLITIQUE
18 CONSEILS MUNICIPAUX
AGENDA
19 PAROLE AUX ASSOCIATIONS
20 À L'AFFICHE
LA SÉLECTION DE LA MÉDIATHÈQUE

Basse-Goulaine à votre service

ACCUEIL DE LA MAIRIE
25 rue de la Razée - 44115 Basse-Goulaine
Tél. : 02 40 03 55 56 - Fax : 02 40 06 17 49
www.basse-goulaine.fr

Cabinet du Maire : 02 40 06 07 59
contact@basse-goulaine.fr

Horaires des services administratifs :
Du lundi au vendredi : 8h45-12h / 13h30-17h15
Fermeture à 19h le jeudi

SERVICE JEUNESSE - SCOLAIRE
Jeunesse : 02 40 06 09 39 - jeunesse@basse-goulaine.fr
Scolaire : 02 40 54 55 48 - scolaire@basse-goulaine.fr

SERVICE SOCIAL
Tél. 02 40 13 51 76 - social@basse-goulaine.fr
Permanences :
Le lundi de 8h45 à 12h - accès libre
Le mardi de 13h30 à 17h15 - sur rendez-vous uniquement
Le jeudi de 13h30 à 19h - accès libre

SERVICES TECHNIQUES - URBANISME
Technique : Tél. 02 40 13 51 86 - Fax : 02 40 06 23 81
secretariat.st@basse-goulaine.fr

Urbanisme : 02 40 06 05 09
secretariat.urba@basse-goulaine.fr

POLICE MUNICIPALE
Tél. 02 40 54 52 07 / 06 12 59 32 32
policemunicipale@basse-goulaine.fr

MÉDIATHÈQUE RENÉ GUY CADOU
Place de la Chantrie - Tél. 02 40 06 00 22
mediatheque@basse-goulaine.fr
http://mediatheque.basse-goulaine.fr
Horaires d'ouverture au public :
Mardi, jeudi et vendredi : 16h - 18h30
Mercredi : 10h - 12h / 14h - 18h
Samedi : 10h - 12h / 14h - 17h

MULTI ACCUEIL "LES LUTINS"
Rue de la Champagnère / Tél. 02 40 03 56 91
multiaccueil@basse-goulaine.fr

RAM (Relais Assistantes Maternelles)
Rue de la Champagnère / Tél. 02 40 03 50 05
ram@basse-goulaine.fr

STRUCTURES JEUNESSE
LA RÉCRÉ GOULAINAISE : 02 40 44 27 65
LOCAL JEUNES : 09 64 12 33 02
CASA' ADOS : 02 40 06 19 69

PERMANENCE ÉLUS (le week-end)
06 25 74 40 94

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

SAYDOULLAYEV DE OLIVEIRA PEREIRA Ramazan	03/01/2020
SALMON Titouan	11/01/2020
CLAVIER Alexis	15/01/2020
JEAN MASSOUNIE Linh	26/01/2020
KHANKAN Léandro	26/01/2020
HAUMONT Chloé	27/01/2020
CLAIN Baptiste	30/01/2020
BAUDOIN Yano	02/02/2020
LAFOREST Gabriel	04/02/2020
YATOUA SALMON Enora	09/02/2020
JOYAU Tom	17/02/2020
OUVRARD Louise	18/02/2020
BRAULT Arthur	26/02/2020
MOREAU Jade	08/03/2020
DORMEAU Lithéanie	14/03/2020
BAUD Hugo	20/03/2020
ANDRÉ Paul	21/03/2020
EL MAHRATI Suzanne	30/03/2020
WEBER RONDEL Nola	13/04/2020
CLERC Charlie	15/04/2020
DOMBEK Marceau	21/04/2020
BOUNIF THIRY Clément	24/04/2020
COCHET Arthur	25/04/2020
SIRE DÉZÉ Célestine	04/05/2020
TASSIN Léo	13/05/2020
GONTHIER Thomas	17/05/2020
CIRET Aimé	19/05/2020
NEGRIER Judith	31/05/2020

MARIAGE

HASSIR Manssour et ES SAFI Fatimazahra	18/01/2020

DÉCÈS

DABOUIS Albert (87 ans)	15/01/2020
CATTAROSSI Alain (77 ans)	17/01/2020
DURAND Thérèse, veuve Christory (98 ans)	19/01/2020
MANCIP Michelle, épouse Gourdon (76 ans)	03/02/2020
QUÉRIC Solange, veuve Mahé (83 ans)	14/02/2020
MAILLARD Juliette, veuve Narcy (97 ans)	15/02/2020
MÉRIAU Robert (91 ans)	28/02/2020
MAUPOIS Simon, épouse Bogaert (85 ans)	04/03/2020
GRATON Anne, épouse Gouraud (91 ans)	06/03/2020
NOUVEL Jean (85 ans)	07/03/2020
MICHAUD Anne, veuve Renaudineau (88 ans)	13/03/2020
GOBIN Jacqueline, veuve Brun (93 ans)	22/03/2020
MOYON Gilles (66 ans)	31/03/2020
MALARDÉ Maryvonne, veuve Guillet (74 ans)	15/04/2020
LECOMTE Jean-Paul (81 ans)	17/04/2020
THIBAULT Suzanne, veuve Aubé (93 ans)	19/04/2020
ELINEAU Dominique, épouse Le Canderff (64 ans)	20/04/2020
FILLATRE Claude (83 ans)	25/04/2020
CHEREAU Maryvonne, veuve Huteau (92 ans)	07/05/2020
LE BAGOUSSES Raymond (84 ans)	16/05/2020
MINGUET Serge (81 ans)	16/05/2020
CIVEL Joseph (95 ans)	22/05/2020
RIGAL Christophe (51 ans)	29/05/2020
BOUGAULT André (89 ans)	08/06/2020
LEBRUN Thérèse, épouse Ganachaud (90 ans)	11/06/2020
GUIMBRETIÈRE Paul (81 ans)	14/06/2020
MOMON Michel (88 ans)	15/06/2020

ÉDITO

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour la confiance que vous m'avez témoignée en vous exprimant démocratiquement et très majoritairement, à plus de **78%,** pour la liste de personnes motivées que je conduisais, et ce dans un contexte très particulier.

On dit souvent que le mandat de maire est le plus apprécié des français, que c'est le plus beau des mandats… c'est certainement le plus exigeant, le plus chronophage, le plus exposé et le moins bien considéré.

Le maire est celui vers qui on se retourne le plus rapidement car il est à portée d'engueulade sur tous les sujets, il est à l'écoute de chacun lorsqu'ils n'ont plus d'interlocuteur.

Mais le plaisir et la satisfaction résident dans la réussite des problèmes résolus, au regard des obstacles à franchir.

Je poursuivrai cette mission auprès de tous les goulainais, quelles que soient leurs sensibilités politique ou cultuelle, avec la même pugnacité et la même volonté de réussir.

Le mandat qui débute est marqué par cette pandémie de COVID-19 qui a fait à ce jour plus de 29 000 morts dans notre pays, et bien que notre région soit moins impactée que d'autres nous devons rester vigilants. La municipalité a su être présente auprès des goulainais, de nombreuses actions ont été mises en place dont vous trouverez le détail en pages dossier de ce magazine.

Aucun cas n'a été détecté à ce jour dans notre résidence « Le Moulin Soline » de 82 lits réservée aux personnes âgées. Cela me permet de saluer l'ensemble des personnels soignants et toutes les personnes qui ont été présentes au quotidien pendant cette phase de confinement.

L'État a beaucoup agit, il faut objectivement le reconnaître, mais a beaucoup promis, il va maintenant lui falloir tenir ces promesses, il en va de la crédibilité des femmes et des hommes politiques.

Il doit en être de même pour les élus et le maire que je suis, tenir ses engagements de campagne, c'est ce que nous nous sommes attachés à faire dans les 2 mandats passés, et c'est ce que nous nous engageons bien évidemment à faire, si tant est que l'on ne nous entrave pas dans nos décisions.

Le dernier évènement en date est une notification de la Préfecture qui **nous interdit de baisser notre taux de taxe d'habitation pour 2020,** tel que nous l'avons **voté à l'unanimité** en conseil municipal du 20 décembre 2019, en justifiant que l'article 16 de la loi de finances passée le **28 décembre 2019 (donc à postériori)** stipule : **« les taux et les montants d'abattements de la taxe d'habitation sont égaux à ceux appliqués en 2019 ».**

Pour une municipalité qui a par **6 fois en 8 ans souhaité diminuer la fiscalité de ses habitants** (nous sommes seulement 2 communes en Loire-Atlantique), je considère que c'est une entrave à la libre administration de nos communes.

Malgré ces difficultés quotidiennes je m'attacherai à mettre en œuvre la politique de projets que nous avons présentée à la population et qui a retenu leur approbation.

Cette politique je souhaite la conduire, avec tous les élus, en conciliant le travail, le dialogue, la concertation et la proximité, avec une volonté d'œuvrer dans un esprit de rassemblement, et avec un grand souci de transparence et d'écoute pour l'ensemble des goulainaises et des goulainais, aidé en cela par des agents communaux attachés au service public, quels que soient leur grade et leur fonction, et à qui nous apporterons, comme nous l'avons toujours fait, les moyens pour fonctionner.

Je serai toujours le maire présent, assidu, constructif et exigeant au sein de la 6e métropole de France, au sein de laquelle je prendrai toute ma place pour représenter notre commune.

Je continuerai aussi, comme d'autres avant moi, à écrire l'histoire de notre belle commune, à continuer à la servir avec passion, avec un esprit de solidarité, d'entraide et d'équité.

Alain VEY
Maire de Basse-Goulaine

Magazine d'information municipale / N°46 - Juillet 2020
Directeur de la publication : Alain Vey / Rédaction : service communication
Photos : ville de Basse-Goulaine et associations goulainaises
Création graphique : Val PG / Exécution : Optima & Co
Impression : La Contemporaine
Tirage : 4 300 ex. / Imprimé à base d'encres végétales
et sur papier 100% recyclé / Dépôt légal à parution.
Encarté dans ce magazine : Goulaine Country Show

DOMICILE-SENIORS ET HABITAT INCLUSIF : LES CONVENTIONS SONT SIGNÉES !

Mardi 18 février, l'ensemble des partenaires engagés dans les programmes domicile-seniors et habitat inclusif se sont réunis à la mairie pour la signature des conventions, en présence des futurs locataires bénéficiaires.
Ces programmes prennent corps dans l'un des trois bâtiments de l'opération Marignan, à l'angle de la rue Busson-Billault et de la rue de la Croix des Fosses. Les locataires ont depuis pu prendre possession des lieux.

De gauche à droite : Véronique Dupré, Dominique Destouches, Alain Vey, Stéphanie Monclin et Anne La Perdrix.

Domicile-seniors :

La convention a été signée entre Alain Vey, Maire de Basse-Goulaine, Anne La Perdrix, responsable commerciale de La Nantaise d'Habitations, représentant Thomas Caudron, directeur général, et Dominique Destouches, Vice-président de l'association Accueil Goulainais aux personnes âgées. Le domicile-seniors est constitué de 12 appartements dédiés à des personnes âgées de 70 ans et plus ainsi que d'un appartement pour la gouvernance.

5 jeunes en situation de handicap ont signé leur premier bail pour un logement autonome.

Habitat inclusif :

La convention pour l'habitat inclusif a été signée par Alain Vey, Maire de Basse-Goulaine, Anne La Perdrix, Responsable commerciale de La Nantaise d'Habitations, Véronique Dupré, Directrice de l'ESAT La Vertonne et Stéphanie Monclin, Présidente de l'association Mon Clin d'œil à Toi'T.

Ce dispositif prévoit l'accès de 5 jeunes en situation de handicap à leur premier logement autonome. Un éducateur est présent à mi-temps pour assurer l'animation.

Logement de secours :

La Ville a acquis un appartement T3. Elle dispose ainsi d'un deuxième logement de secours sur la commune.

Le Périscolaire du Grignon accueille ses premiers enfants

Le jeudi 14 mai marque la reprise de l'école pour les élèves goulainais après le confinement. C'est aussi le jour où pour la première fois, les enfants ont accédé à l'extension de l'accueil périscolaire du Grignon. Les conditions n'étaient probablement pas celles espérées, avec la nécessaire mise en place du protocole sanitaire pour répondre à l'épidémie de covid-19. Cependant avant et après l'école, les enfants peuvent désormais profiter de salles spacieuses pour faire leurs devoirs ou éveiller leur curiosité grâce aux activités proposées par les animateurs.

Cérémonie du 8 mai 1945

En raison du confinement, le Maire Alain Vey et Claude Grasseau, Président de la section locale de l'Union Nationale des Combattants ont commémoré le 75E anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie, sans la présence des Goulainais. Ceux-ci étaient invités à s'associer à cet hommage en pavoisant fenêtres et balcons.

Jean-Paul Menue, chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur

L'insigne a été remis à Jean-Paul Menue, ancien combattant de la guerre d'Algérie, par Laurent Dejoie, Officier de la Légion d'honneur, Vice-président du conseil régional des Pays de la Loire et Maire honoraire de Vertou, en présence d'Alain Vey, Maire de Basse-Goulaine et de Clément Boucard, Président du Comité FNACA de Vertou. La cérémonie s'est déroulée le samedi 6 juin à l'Hôtel de Ville de Basse-Goulaine.

L'ADAPEI fait revivre le matériel informatique de la Ville

Ordinateurs, imprimantes de bureau, scanners, câbles réseau… Le matériel informatique obsolète de la Ville de Basse-Goulaine a été cédé gratuitement à l'association ADAPEI 44. Ce don permet de soutenir cette association qui œuvre pour l'accompagnement et l'insertion par le travail de personnes en situation de handicap. Le matériel pouvant encore fonctionner sera réparé et réutilisé. Les autres matériaux seront recyclés. Un choix à la fois solidaire et écologique !

ZOOM SUR...

La gestion d'une crise sanitaire hors du commun à Basse-Goulaine

L'épidémie de Covid-19 a bouleversé le quotidien de chacun d'entre nous depuis le mardi 17 mars, date d'entrée en confinement en France. Durant près de deux mois, les déplacements ont été limités au plus strict nécessaire, afin d'enrayer la propagation du virus. Dans ces circonstances exceptionnelles, la Ville de Basse-Goulaine a géré cette crise inédite en prenant toutes les dispositions nécessaires pour garantir la sécurité sanitaire, tout en assurant la continuité des services publics essentiels à la population. Depuis le 11 mai, la sortie de confinement s'organise dans le respect des protocoles sanitaires.

Assurer la continuité des services à la population

Des permanences maintenues en mairie
Les mesures de confinement ont imposé l'annulation de toutes les manifestations et la fermeture des équipements au public dès le 17 mars : mairie, mais aussi médiathèque, centre aquatique So.Pool, infrastructures sportives, salles associatives, etc. Cependant, une permanence mail et téléphonique était assurée pour l'état-civil, le social et l'accueil des enfants des personnels soignants. La police municipale a également été présente quotidiennement sur le terrain. Les cimetières sont restés ouverts, de même que le Parc de la Grillonnais qui permet l'accès à la mairie. Chaque jour durant cette période exceptionnelle, le Maire Alain Vey a été à l'écoute des difficultés rencontrées par les Goulainais dans leur quotidien.

Marché : une réouverture depuis le 15 avril
Malgré les mesures liées au confinement, la Ville de Basse-Goulaine a obtenu une dérogation préfectorale pour la tenue du marché sous la halle du Grignon.

Des masques pour tous les Goulainais
Depuis le 26 mai, les Goulainais ont tous reçu un masque grand public certifié 50 lavages. Ces masques ont été pris en charge financièrement par Nantes Métropole. La distribution à la population a été effectuée par les élus de Basse-Goulaine et des bénévoles. En plus des masques fournis par le Département aux collégiens et par la Région

aux lycéens, la Ville a proposé un masque aux jeunes entre 12 ans et 18 ans non révolus, résidant sur Basse-Goulaine.

Médiathèque : des emprunts possibles grâce au drive
Depuis la mi-mai, vous pouvez choisir les livres et DVD que vous souhaitez emprunter sur le site Internet de la médiathèque parmi les documents disponibles. La commande est passée par téléphone et un rendez-vous est fixé pour le retrait.

En savoir plus sur les horaires et les modalités de retrait sur le site Internet **https://mediatheque.basse-goulaine.fr**

Déchets : parer au plus urgent
La collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables a été suspendue durant les premières semaines de confinement. Si elle a repris progressivement courant avril, certains Goulainais ont pu se retrouver en rupture de sacs jaunes durant le confinement. À la demande, la Ville a déposé au total 90 rouleaux aux domiciles des Goulainais. Par ailleurs, la Ville de Basse-Goulaine a mis en place trois bennes pour les déchets verts des Goulainais exclusivement, afin de pallier l'engorgement des déchèteries réouvertes début mai. Les bennes installées sur le parking du lycée de la Herdrie et au square de Theley sont restées en place jusqu'à début juin.

Passeport et cartes d'identité : réouverture des prises de rendez-vous
Tous les rendez-vous pour les cartes d'identité et les passeports ont dû être annulés pendant la période de confinement. Chaque personne a été contactée afin de repositionner le rendez-vous à partir du 11 mai. La prise de nouveaux rendez-vous est désormais réouverte pour les usagers, avec des créneaux disponibles à partir du 20 juillet.

Suppression de la TLPE

La Taxe Locale sur la Publicité Extérieure a été supprimée pour les entreprises goulainaises pour la durée du confinement.

La parole à Corinne Letourneux, directrice du Moulin Soline

"Conformément aux préconisations du Ministère de la Santé, ***nous avons rapidement limité les contacts des résidents :*** *repas en chambre, suspension des animations de groupe, des visites, réduction au minimum des interventions des professionnels médicaux en privilégiant les télé-consultations en visio.* ***Cependant, pour éviter les glissements psychiques, nous avons préservé la liberté d'aller et venir des résidents,*** *ils ont toujours pu sortir dans les couloirs ou le jardin. Concernant le personnel, nous avons rapidement mis en place les mesures barrière.*

Une salariée a eu la Covid-19, au début de l'épidémie. Les mesures barrière étaient déjà en place, de sorte que cette salariée ne l'a pas transmis aux résidents. ***Il n'y a eu aucun cas de Covid-19 parmi les résidents.*** *Plusieurs ont été testés, mais les tests sont revenus négatifs.*

Afin de maintenir le lien entre les résidents et les familles, *nous avons mis un téléphone portable à disposition des résidents qui n'en ont pas. Pour les résidents qui disposent d'un smartphone ou d'un ordinateur avec box, nous leur avons installé l'application WhatsApp ou Skype. Pour les autres résidents, nous avons installé un ordinateur avec Skype dans une salle d'activité et organisons des rendez-vous avec les familles. Depuis le 20 avril, nous organisons également des visites physiques derrière un plexiglass. Les familles peuvent amener des objets, vêtements, friandises, etc. Nous les remettons aux résidents après désinfection. Le maintien du lien social entre les résidents et leurs proches est une priorité de l'établissement.*

Je souhaite adresser un très grand merci aux Goulainais. *Ils ont été nombreux à nous témoigner leur soutien, mots, mails, dessins, applaudissements des voisins de la résidence à leurs fenêtres, dons de friandises, de masques tissus, fabrication bénévole de surblouses, etc. Toute l'équipe a été particulièrement sensible à chacune de ces attentions. Monsieur le Maire, Président de l'association, nous a également apporté un soutien répété et particulièrement précieux. Merci également à l'Intersociétés pour le prêt d'un chapiteau permettant l'accueil des familles."*

Au plus près des personnes vulnérables

La Ville a souhaité cibler les personnes à risque résidant sur la commune afin de leur apporter un soutien pour traverser la difficile période du confinement. Malgré la fermeture de la mairie au public, **une permanence mail et téléphonique** a continuellement été assurée par le service social pendant le confinement. **Différents dispositifs ont également été mis en place pour venir en aide aux publics vulnérables :**

• **PORTAGE DE REPAS :** habituellement réservé aux personnes âgées, le portage de repas a été élargi aux personnes à risque et aux personnes en situation de handicap. Les personnes de plus de 70 ans ont toutes été informées de ce dispositif par courrier. Pour un tarif de 4,97 € à 6,97 € (en fonction des ressources), des repas équilibrés étaient livrés à domicile par des agents municipaux, selon un protocole d'hygiène strict. Près de 80 Goulainais ont bénéficié de ce service, dont plus de la moitié se sont inscrits pour la durée du confinement.

• **PORTAGE DE MÉDICAMENTS :** en lien avec la pharmacie de la Champagnère, la police municipale a assuré environ 150 livraisons de médicaments aux personnes à risque de la commune. Ce dispositif mis en place pendant le confinement a été maintenu jusqu'à la fin mai.

• **DISPOSITIF D'ALERTE ET D'URGENCE :** une centaine de Goulainais se sont inscrits sur ce registre. Toutes les semaines pendant la durée du confinement et dans les premiers temps après le déconfinement, le service social a assuré un contact téléphonique auprès de ces personnes.

• **PORTAGES DE MASQUES :** les élus et les agents de la Ville de Basse-Goulaine ont distribué un premier masque certifié 10 lavages dans chaque boîte aux lettres des personnes âgées de plus de 70 ans, des personnes inscrites sur le registre du dispositif d'alerte et d'urgence et de celles bénéficiaires du portage. Un deuxième masque certifié 50 lavages leur a ensuite été distribué en priorité en boîte aux lettres.

La parole à Annick CELLIER, bénéficiaire du portage de repas avec sa fille Chrystèle en situation de handicap

"J'ai pris connaissance du dispositif de portage de repas grâce au courrier envoyé par la mairie. Chaque jour, la mairie nous a livré le repas du midi et celui du soir pour ma fille et moi. Le vendredi, nous avions ceux du week-end. Nous en avons bénéficié pendant 5 semaines. Nous avons arrêté à la fin du confinement. Ma fille et moi n'avons pas toujours aimé tous les plats, mais globalement les recettes étaient allégées, ce qui est bien. Et nous avions souvent trop : j'ai pu congeler certaines choses pour plus tard, les potages notamment. ***L'avantage du portage du repas, c'est que cela nous a permis de ne pas sortir ma fille et moi, pendant toute la durée du confinement."***

Accueil des enfants et des adolescents dans le respect de protocoles sanitaires stricts

Confinement : un service d'accueil pour les enfants des personnels prioritaires

Toutes les structures enfance et jeunesse ont été fermées pendant la durée du confinement. Un service d'accueil a cependant été mis en place afin que les professionnels du secteur sanitaire et médico-social puissent avoir une solution de garde pour leurs enfants et continuer d'aller travailler.

Petite enfance : une reprise le 11 mai

Le Multi-accueil a réouvert le 11 mai, avec une capacité limitée à 10 enfants. Les animations du Relais Assistants Maternels ont été annulées jusqu'à la fin de l'année scolaire, mais l'animatrice assure une présence physique uniquement pour les rendez-vous.

Retour à l'école dès le 14 mai

À la suite d'un sondage réalisé auprès des familles sur leur souhait de scolariser ou non leur enfant après le 11 mai, la Ville de Basse-Goulaine a pu organiser les modalités d'accueil des enfants dans les écoles et pour les services extrascolaires. Les élèves goulainais, dont les parents le souhaitaient, ont pu reprendre le chemin des écoles maternelles et élémentaires à partir du 14 mai, au sein de classes à effectifs réduits à raison de 2 jours par semaine. Pour pallier le manque de places dans les écoles, un accueil complémentaire a été organisé par la Ville à partir du 8 juin, à l'accueil périscolaire du Grignon et à l'accueil de loisirs La Récré Goulainaise. Un protocole sanitaire strict impliquant les services municipaux, les enseignants et le personnel de restauration a été mis en place.

Fin mai, un élève de l'école du Grignon a été détecté positif à la Covid-19. Ses camarades de classe et ses enseignants ont été mis en quatorzaine mais l'école a pu rester ouverte après accord de l'Inspection d'Académie et l'Agence Régionale de Santé, les mesures sanitaires ayant été respectées.

Des bons alimentaires pour les familles

Pour pallier la différence entre le coût du repas à la maison et celui, plus faible, de la restauration scolaire, 39 familles ont bénéficié de bons alimentaires. 6 bons de 168 € et 46 bons de 144 € ont ainsi été distribués.

Loisirs enfance et jeunesse : une reprise progressive à partir du 10 juin

Si tous les séjours ont été annulés cet été, l'accueil de loisirs, le Local Jeunes et la Casa'Ados ont progressivement réouvert depuis le 10 juin, dans le respect des protocoles sanitaires. Cet été, les animateurs de l'IFAC ont adapté le programme d'activités proposé aux enfants et aux adolescents de la commune.

Le nettoyage et la désinfection sont assurés entre deux services à la restauration scolaire.

La parole à Olivier Cherbonnier, Goulainais père de 3 enfants (élémentaire - école St-Brice)

"Mon entreprise a rapidement mis en place des solutions de télétravail (mise à disposition d'ordinateur et d'une connexion à distance). Nous avons également ***réorganisé notre aménagement intérieur afin que chacun puisse avoir un espace de travail adapté,*** *à la fois pour les parents et les enfants et avons alterné avec mon épouse la gestion des devoirs à la maison. Un vrai challenge !* ***Les week-ends de confinement ont été occupés*** *par du bricolage, de la peinture… des travaux que l'on projetait de faire plus tard, mais qui du fait du contexte ont été anticipés. Nous avons également suivi des séances de sport en live sur le Net pour garder la forme, passé du temps en famille autour de jeux, d'activités sportives (trampoline, basket, ping-pong), jardinage, lecture... Pour compléter, je crois que nous n'avons jamais autant cuisiné, notamment des légumes... chose incroyable : nos enfants commencent même à en redemander !* ***Après le 11 mai,*** *la maîtresse de notre fille ne pouvant assurer la classe en physique, nous avons fait le choix de ne pas remettre les garçons à l'école et de maintenir pour les 3 notre présence à la maison afin d'assurer la continuité pédagogique… J'en profite pour remercier le corps enseignant qui gère les envois des leçons avec efficacité. Bravo à eux.*

FINANCES

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Le compte administratif 2019 de la commune est à l'ordre du jour du conseil municipal du 26 juin, en même temps que le compte de gestion du Trésor Public.

FONCTIONNEMENT

RÉALISATIONS 2019 :

Diminution des recettes réelles de fonctionnement : baisse de - 3,0% de la part communale des taux d'imposition de la Taxe d'Habitation et de la Taxe sur le Foncier Non Bâti, et de - 5,0% de la Taxe Foncière ; nouvelle baisse de la dotation globale de fonctionnement de l'État qui a été divisée par plus de deux entre 2010 et 2019. Augmentation des dépenses réelles de fonctionnement : bonne maîtrise des dépenses de consommations courantes, mais hausse des frais de personnel (recrutements, application des mesures de l'État avec le Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations).

Alors que les taux d'imposition communaux (Taxes Habitation, foncière et foncier non bâti) n'ont pas été augmentés depuis 2010 et même baissés à cinq reprises entre 2013 et 2019, les recettes de fonctionnement (10 662 095 €) couvrent les dépenses de fonctionnement (7 212 601 €) et permettent de dégager un excédent cumulé de 3 449 494 €. Cet excédent servira à financer une partie (2 500 000 €) des investissements 2020, et le solde (949 494 €) sera reporté en excédent de fonctionnement sur 2020.

PRÉVISIONS 2020 :

Nouvelles baisses envisagées de - 1,0% de la part communale des taux d'imposition de la Taxe d'Habitation et sur le Foncier Non Bâti, et de - 1,5% sur le Foncier Bâti, soit la 6e baisse en 7 ans. Malheureusement, la baisse de - 1,0% du taux de Taxe d'Habitation notamment, votée en conseil municipal le 20 décembre dernier pour l'année 2020, est remise en cause par l'État qui a décidé le 28 décembre 2019 (après notre vote à l'unanimité) d'obliger les communes à geler le taux de Taxe d'Habitation 2020 ; une procédure est en cours à l'encontre de l'État.

INVESTISSEMENT

RÉALISATIONS 2019 :

Aucun recours à l'emprunt pour financer un programme d'investissements significatif supérieur à 3 038 700 € : rénovation de deux terrains de foot (d'honneur et synthétique) et d'un préau à l'école du Grignon ; fin des travaux de l'accueil périscolaire sur le site du Grignon ; isolation partielle du Gymnase de Goulaine ; démarrage des études pour la construction d'un nouveau gymnase sur le site près de la Herdrie ; installation de sanitaire au parc de la Champagnère ; rénovation de la salle des Rouleaux ; aménagement d'un carport à la restauration scolaire ; ouverture du logement de secours au domicile seniors…

Les recettes d'investissement (3 275 498 €) sont insuffisantes pour couvrir les dépenses d'investissements (4 704 008 €). Ce déficit d'investissement de 1 428 510 €, augmenté des travaux pluriannuels restants à réaliser de 968 998 € et diminué des subventions à recevoir de 52 484 € pour 2019, sera couvert par des excédents capitalisés du fonctionnement.

Outre les gros investissements pluriannuels, des travaux de maintien et d'amélioration du patrimoine dans les écoles et les divers bâtiments communaux se poursuivent, de même que l'acquisition et le renouvellement de matériels et mobiliers, alors que l'endettement reste très faible et la situation financière de la commune très saine.

PRÉVISIONS 2020 :

Démarrage des travaux du Gymnase près de la Herdrie ; poursuite des travaux d'isolation dans les bâtiments communaux, et de peinture notamment à l'école du Grignon ; nouvel aménagement au rond-point du Port ; mise en place d'une cuve enterrée de récupération des eaux de pluies au Centre Technique, et de systèmes de rafraîchissement au multi-accueil et à la Casa'Ados…

Conformément à l'article L 2313-1 du CGCT, une note d'informations complémentaires sur la situation financière de la commune est disponible sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : ***www.basse-goulaine.fr/le-budget-communal/***

Élections municipales : vos nouveaux élus

Les élections municipales se sont déroulées ce dimanche 15 mars 2020. La liste « Basse-Goulaine Moderne et Humaine » conduite par Alain VEY, maire sortant, a été réélue à Basse-Goulaine.

Les résultats :

- **BASSE-GOULAINE, MODERNE ET HUMAINE - Alain VEY :**

2 462 voix - 78,18%
26 sièges au conseil municipal
1 siège au conseil métropolitain (Alain VEY)

- **BASSE-GOULAINE AUTREMENT - Michel AUBÉ :**

687 voix - 21,82%
3 sièges au conseil municipal

Nombre d'inscrits : 7 546
Nombre de votants : 3 216 - Taux de participation : 42,62%
Bulletins exprimés : 3 149
Bulletins blancs : 40
Bulletins nuls : 27

Une plaquette de présentation des élus vous sera distribuée dans vos boîtes aux lettres en même temps que le magazine d'octobre 2020.

Les élus présentés au personnel de la commune

Mardi 9 juin à la salle Paul Bouin, Alain VEY, Maire de Basse-Goulaine, a procédé à la présentation des nouveaux élus au personnel de la Ville. Conseillers et agents municipaux ont ensuite pu échanger autour d'un petit-déjeuner.

Une entrée en fonction le 28 mai

En raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19, les conseils d'installation ont dû être reportés. À Basse-Goulaine, il s'est tenu le jeudi 28 mai 2020 à la salle Paul Bouin. Lors de ce conseil, Alain VEY a été reconduit dans ses fonctions de Maire. Les 8 adjoints ont également été désignés :

- **Christian DEBORD,** Premier adjoint, adjoint à l'urbanisme et à la proximité
- **Sandrine MAHÉ,** adjointe à la vie sociale à la famille et à la solidarité
- **José GODINHO,** adjoint à la vie sportive
- **Rose-Anne RIPOCHE,** adjointe à la culture et à l'animation
- **Jacques LARRIGNON,** adjoint aux travaux et aux bâtiments
- **Chantal MÉTRO,** adjointe au développement durable et aux relations extérieures
- **Philippe BIROT,** adjoint aux finances
- **Amélie BRIAND,** adjointe à l'enfance, à la jeunesse et à la vie scolaire

Les 17 autres conseillers municipaux de la liste **BASSE-GOULAINE MODERNE ET HUMAINE** sont : Michel MARTIN, Sylvie HARY, Corinne TIROUFLET, Véronique GIRAUDET, Sandrine AMICHOT, Philippe LE VERGE, Jacky CORDUAN, Franck COSNEFROY, Nathalie GIRAUD, David LE GARREC, Christophe LE BUAN, Stéphane BERNARD, Olivier SOURICE, Gaëlle LECOQ, Bérengère HERMOUET, Jennifer COLA et Perrine MORISSEAU.

Les 3 conseillers municipaux de la liste **BASSE-GOULAINE AUTREMENT** sont : Jean-Pierre DAUTAIS, Michel AUBÉ et Claudine JOUAN.

Lancement des travaux du gymnase de la Herdrie

Les travaux de construction du gymnase de la Herdrie ont démarré le lundi 15 juin 2020.

Le futur gymnase d'une surface d'environ 1 900 m² accueillera les activités d'escalade, badminton, basket-ball, volley-ball, tennis de table et twirling. Il s'inscrit dans une démarche THPE (Très Haute Performance Énergétique), afin de minimiser les besoins en chauffage et de se prémunir des surchauffes estivales.

Le coût de l'opération est estimé à 3 433 917 € HT. L'État participe à hauteur de 100 000 €. C'est le cabinet d'architectes Bohuon Bertic qui a obtenu la maîtrise d'ouvrage.

Parcours santé

Faites de l'exercice à deux pas du canal de Goulaine ! 13 agrès en bois formant un parcours sportif ainsi que 6 modules de fitness (rameurs, etc.) sont à votre disposition. Un cheminement PMR (personne à mobilité réduite), qui bénéficiera d'une subvention du Département, sera prochainement réalisé pour accéder à l'aire de fitness.

Cet aménagement a été réalisé pour un montant de 15 417 € TTC pour le parcours santé et 8 920 € TTC pour les modules de fitness.

Accès : Rue du Grignon, parking à proximité de l'arrêt Grezillères.

Une nouvelle liaison douce entre les Champs Menauds et la rue Launay-Bruneau

Cette liaison pour les piétons et les vélos permet notamment aux lycéens venant des Rouleaux ou des Touzelles de se rendre à leur établissement en toute sécurité, en rejoignant la route du Loroux-Bottereau.

Des travaux de voirie en cours

L'activité économique reprend : les travaux de voirie ont démarré au mois de juin :

- Rue Busson Billault
- Route du Loroux-Bottereau
- Allée des Touzelles
- Route des Landes de la Plée (côté sud)
- Rue de la Basse Lande

Prévention routière à la Champagnère : des panneaux lumineux

Deux panneaux lumineux, fonctionnant à l'énergie solaire, ont été installés aux entrées du rond-point des Crayons, pour inciter les usagers de la route à la prudence aux abords de l'école de la Champagnère.

SOCIAL

Semaine Bleue : du 5 au 10 octobre 2020

En raison de la crise liée à la Covid-19, le programme de la Semaine Bleue sera exceptionnellement distribué dernière semaine d'août dans les boîtes aux lettres, avec une date limite d'inscription au 18 septembre.

Au vu des circonstances exceptionnelles, le service social vous concocte des activités et animations adaptées aux contraintes sanitaires. La découverte d'actions autour du bien-être vous sera notamment proposée.

En cas de non-réception du programme fin août, **contactez le service social :** social@basse-goulaine.fr - Tél. 02 40 13 51 76.

Plan canicule

En cas de déclenchement du plan d'alerte canicule, les services sanitaires et sociaux peuvent intervenir de façon ciblée et rapide.

Ce dispositif s'adresse :

- aux personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile,
- aux personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, résidant à leur domicile,
- aux personnes en situation de handicap adultes.

Les personnes concernées ont reçu un courrier. Pour en bénéficier, elles doivent impérativement s'inscrire en renvoyant le bulletin complété par mail à social@basse-goulaine.fr ou à la mairie (25 rue de la Razée - 44115 Basse-Goulaine). Des formulaires sont également disponibles à l'accueil de la mairie ou sur le site **www.basse-goulaine.fr**

Inscriptions aux festivités de fin d'année

Les personnes âgées de 70 ans et plus résidant sur Basse-Goulaine, pourront choisir entre plusieurs animations pour fêter la fin d'année :

- une pièce de théâtre, **le dimanche 15 novembre,**
- le buffet dansant, **le dimanche 29 novembre,**
- un colis gourmand, distribution **les vendredi 11 et samedi 12 décembre,**
- le repas animé, **le dimanche 13 décembre.**

Les personnes concernées par les festivités recevront un courrier dernière semaine d'août dans leur boîte aux lettres. En cas de non-réception, **contactez le service social** de la mairie :

social@basse-goulaine.fr - Tél. 02 40 13 51 76. Les inscriptions seront ouvertes jusqu'au vendredi 9 octobre.

Ces manifestations sont programmées sous réserve de dispositions prises dans le cadre de la lutte contre la Covid-19.

PROXIMITÉ

INSTALLATION

➜ Escape Ohms
Kit de jeu d'évasion
4, impasse Jean-Paul Sartre
06 20 62 78 07
contact@escape-ohms.com
www.escape-ohms.com

Opération Tranquillité Vacances

Pendant vos vacances, ne laissez pas votre maison sans surveillance ! L'Opération Tranquillité Vacances vise à assurer une surveillance accrue de votre habitation pendant la période estivale. Elle est conduite en partenariat avec la gendarmerie et la police municipale. En vous inscrivant, les agents de police effectueront des passages réguliers à votre domicile durant votre absence. Le formulaire d'inscription est disponible sur le site **www.basse-goulaine.fr** ou en mairie.

ESPACE CULTUREL

SOIF DE CULTURE ? Une nouvelle saison se prépare...

De la fin de la saison culturelle 2019/2020, le public garde la saveur de l'humour virevoltant de Timothé Poissonnet, la chaleur du concert du groupe électro-pop BLOW et l'illusion parfaite d'une rencontre avec Beethoven lors du spectacle de la Folle Journée. Les mois ont passé et le désir de partager la passion des artistes se fait sentir.

Vous attendez le programme de la saison 2020/2021 avec impatience ? La plaquette sera dans vos boîtes aux lettres à la fin du mois d'août ! Spectacles, animations, expositions… La Ville et les associations goulainaises sauront vous donner des arguments pour sortir à Basse-Goulaine !

Journée du patrimoine : entrez dans les coulisses des équipements publics

Chaque jour, vous êtes des dizaines de Goulainais à fréquenter les équipements publics. Mais les connaissez-vous vraiment ? Venez découvrir la vie qui s'y déroule, les faits marquants qui appartiennent à l'histoire de notre commune… Tribune-vestiaires Emiliano Sala, hôtel de ville, accueil périscolaire, accueil de loisirs La Récré Goulainaise, halle de tennis, locaux associatifs de la Herdrie… Participez en famille au jeu en trouvant des indices lors de vos visites ! Rendez-vous également sur le site **www.basse-goulaine.fr** pour découvrir la bibliothèque iconographique de la commune, mise en ligne pour le grand public à l'occasion de cette journée du patrimoine.

Samedi 19 septembre, de 10h à 12h et de 14h à 17h. Gratuit sans réservation. Programme sur le site de la Ville de Basse-Goulaine.

Le programme de la rentrée à la médiathèque

Exposition « René Guy Cadou ou les visages de la solitude » : Cette exposition célèbre le centenaire de la naissance du poète. Originaire de Loire-Atlantique, René Guy Cadou laisse une des œuvres poétiques les plus importantes du XXe siècle. Saviez-vous que son année en tant qu'instituteur à Basse-Goulaine, au début des années 1940, lui inspira le poème *« Le jardin de Grignon »* ? **Du 8 au 26 septembre aux heures d'ouverture, entrée libre.**

Exposition « Les plantes médicinales » : Les plantes sont employées par l'homme pour des usages médicinaux depuis plus de 5300 ans avant notre ère. Aujourd'hui, la médecine s'appuie sur les médicaments fabriqués grâce à la chimie de synthèse mais la pharmacopée traditionnelle reste cependant largement utilisée dans le monde. **Du 29 septembre au 17 octobre aux heures d'ouverture, entrée libre.**

Ces manifestations sont programmées sous réserve de dispositions prises dans le cadre de la lutte contre la Covid-19.

VIE SPORTIVE

Sentiers de Goulaine

Jeunes ou adultes, inscrivez-vous à la 17e édition des Sentiers de Goulaine.
La manifestation qui marque traditionnellement la rentrée sportive goulainaise est ouverte aux participants à partir de 10 ans.

4 circuits sont proposés :

- **15 km -** course homologuée FFA : adultes, 6 €. Départ 9h30.
Aucun règlement sur place ne sera accepté. 3 € seront reversés aux Virades de l'Espoir.
- **6 km -** course loisirs : 16 ans et plus, gratuit. Départ 10h.
- **2,5 km :** 12-15 ans, gratuit. Départ 10h.
- **1 100 m :** 10-11 ans, gratuit. Départ 10h30.

Dimanche 6 septembre, accueil à partir de 8h, complexe Henri Michel. Inscription obligatoire avant le samedi 5 septembre 12h, sur **www.basse-goulaine.fr**

Forum des associations

Venez découvrir la richesse de la vie associative goulainaise lors du Forum des associations. Sport, vie sociale, activités culturelles ou engagement environnemental, rencontrez les bénévoles qui font bouger ces associations, et inscrivez-vous pour la saison 2020/2021.

Samedi 5 septembre 2020, de 10h à 15h.
Entrée gratuite. Plus d'informations sur **www.basse-goulaine.fr**

Réouverture de So.Pool

Suite à la sortie de confinement, le centre aquatique So.Pool est réouvert depuis le 22 juin.

Ces manifestations sont programmées sous réserve de dispositions prises dans le cadre de la lutte contre la Covid-19.

SCOLAIRE, ENFANCE ET JEUNESSE

Inscriptions aux transports scolaires : jusqu'au 10 juillet

Pour la rentrée scolaire de septembre, l'utilisation des transports scolaires est ouverte à tout enfant de plus de 3 ans au 31 décembre 2020. Les enfants qui auront 3 ans entre le 1er janvier et le 30 juin de l'année scolaire en cours pourront emprunter les transports scolaires à compter de leur date d'anniversaire.

Pour inscrire votre enfant, vous devez effectuer deux démarches obligatoires :

1 - L'inscription au car scolaire, jusqu'au 10 juillet 2020 :
- en ligne sur le site Internet https://eservices.nantesmetropole.fr/ rubrique Cars scolaires
- ou auprès de votre mairie

Une fois l'inscription au service des cars scolaires validée, un justificatif d'inscription à coller sur l'abonnement TAN vous sera envoyé par courrier à compter du 21 août.
Les inscriptions sont closes au 10 juillet 2020. Au-delà de cette date, les inscriptions ne seront traitées qu'après la rentrée scolaire.

2 - La souscription ou le renouvellement d'un abonnement TAN pour votre enfant
Formule illimitée (abonnement forfaitaire en renouvellement automatique sauf pour les packs boursiers et les packs famille), Formule Sur-Mesure ou abonnement mensuel. Plus d'info et souscription sur www.eservices.nantesmetropole.fr/rubrique Transports en commun

Attention : L'absence de titre de transport complet (justificatif d'inscription + abonnement TAN) entraîne, en cas de contrôle, des sanctions financières. Les tickets ne sont pas acceptés dans les cars scolaires.

Contact : Service jeunesse de la mairie de Basse-Goulaine : Tél. 02 40 06 09 39 ou jeunesse@basse-goulaine.fr

Rappel : inscrivez votre enfant pour la rentrée 2020/2021

Vous pouvez encore inscrire votre enfant aux services scolaires et extra-scolaires pour septembre 2020. Prenez rapidement **contact avec le service scolaire :** mail scolaire@basse-goulaine.fr ou Tél. 02 40 54 55 48.

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Arbres remarquables : un patrimoine qui participe à l'identité paysagère de la commune

Démarche engagée avec le CAUE de Loire-Atlantique (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) depuis le printemps 2018, le travail d'analyse de l'inventaire des arbres remarquables est désormais achevé. La démarche a été initiée par un groupe de travail composé de Goulainais mais aussi de bénévoles de l'association Goulaine Nature Environnement, de membres du Conseil des Sages, d'élus de la Ville et d'agents municipaux. Chaque propriétaire d'arbre(s) remarquable(s) pourra prendre connaissance de l'inventaire réalisé. Ils disposeront chacun désormais de fiches avec des conseils pratiques pour entretenir et mieux préserver ce patrimoine arboricole (taille, élagage…).

Un exemplaire de l'inventaire sera disponible à la consultation par le public à la médiathèque et en mairie. Entre arbres paysans des bords de Loire et parcs arborés des manoirs, ce travail riche permet de rendre compte des spécificités paysagères de la commune.

Récolte du miel

Rendez-vous **samedi 29 août** pour déguster le miel de la récolte 2020 ! Les pots du miel récolté en août 2019 seront proposés à la vente. Les recettes seront reversées au Secours populaire.
De 10h à 13h à la salle Paul Bouin.

Accueil des nouveaux Goulainais : inscriptions ouvertes

Alain Vey, entouré des élus municipaux, accueille les nouveaux arrivés sur la commune lors d'une soirée conviviale. Installés sur Basse-Goulaine entre le 1er septembre 2019 et le 31 août 2020, inscrivez-vous !

Vendredi 2 octobre à 19h, salle Paul Bouin.

Inscription jusqu'au vendredi 18 septembre sur www.basse-goulaine.fr ou en mairie.

Eco-geste : restez au frais !

ECO-GESTE

Avec l'arrivée de l'été, de nombreuses astuces écologiques et économiques vous permettront de conserver la fraîcheur dans votre maison, sans avoir nécessairement recours à la climatisation. Parmi ces solutions, pensez à ouvrir la nuit pour créer des courants d'air et à fermer fenêtres et volets dès le matin pour éviter que la chaleur ne pénètre. Optez pour la solution déco en créant une protection végétale de votre maison grâce à des plantes grimpantes. Côté mode, choisissez des vêtements en fibres naturelles comme le lin, plutôt que synthétiques. Évitez aussi de mettre en marche vos appareils électriques (ordinateur, appareils de cuisson…) qui en fonctionnant produisent de la chaleur.

Ces manifestations sont programmées sous réserve de dispositions prises dans le cadre de la lutte contre la Covid-19.

EXPRESSION POLITIQUE

Basse-Goulaine Autrement

Depuis les élections du 15 mars 2020, le Covid-19 a chamboulé le quotidien des particuliers et des entreprises. La situation a changé pour tout le monde et certains en sont gravement affectés tant au niveau humain qu'au niveau professionnel. La solidarité envers nos concitoyens est plus que jamais une priorité. Basse-Goulaine dispose de moyens pour accompagner rapidement ceux qui en ont besoin et les diriger utilement vers les organismes compétents.

Le 28 mai le nouveau conseil municipal a enfin pu être validé. Les trois élus du groupe minoritaire que nous sommes : Michel Aubé, Claudine Jouan, Jean-Pierre Dautais avons la volonté d'être avant tout une force de propositions pour le présent et le futur dans l'intérêt de tous les Goulainais. Certes les clivages politiques existent, nous ne partagerons pas toujours les choix du groupe majoritaire, mais nous exprimerons notre propre analyse des sujets traités sous un autre angle de vue, en apportant des critiques constructives.

Lorsque le débat d'idées aboutit à un accord entre les deux parties, cela peut constituer un plus pour les Goulainais. Nous avons une optique novatrice de la politique locale. Nous estimons qu'un bon projet est celui qui obtiendra l'approbation d'un grand nombre d'habitants, ce qui suppose la diffusion de documents précis, des explications tout public et l'écoute de toutes les personnes concernées, c'est le meilleur outil d'aide à la décision.

Il y a des mesures à prendre, en particulier dans le domaine environnemental. Par exemple, pour cause de précautions sanitaires prolongées, mais aussi par une prise de conscience des impacts négatifs du trafic routier sur la nature, bon nombre de personnes ont acheté des vélos. Il convient donc de répondre à la demande d'augmentation des itinéraires de circulations douces : des liaisons intercommunales domicile-travail, mais aussi pour le plaisir des randonnées de santé.

D'autres alternatives existent aussi, telles que de favoriser les emplois de proximité pour ancrer davantage les Goulainais souvent contraints à des déplacements professionnels quotidiens. Notre ambition pour les six années à venir est donc de porter, défendre et suivre la réalisation de projets pour notre commune, avec la métropole nantaise. Il faut continuer à valoriser notre patrimoine naturel en s'engageant davantage dans la transition écologique dont nous avons tous grand besoin.

Basse-Goulaine Moderne et Humaine

Les élections municipales du 15 mars 2020 ont vu notre projet plébiscité par plus de 78% des votants. Reconnaissance du travail accompli et de l'engagement d'une équipe, ce résultat nous entraîne encore davantage dans notre engagement auprès de chaque Goulainais et dans l'intérêt de tous.

Ce vote ne doit cependant pas faire oublier les circonstances dans lesquelles il s'est déroulé, ni les semaines difficiles qui lui ont succédé. La situation sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19 semble s'améliorer dans notre pays et sur notre territoire, mais le récent regain épidémique en Chine nous incite à rester collectivement très vigilants face à ce virus.

Depuis les premières alertes, pendant la période de confinement et encore aujourd'hui, les anciens et nouveaux élus municipaux, accompagnés de bénévoles et d'agents municipaux ont été aux côtés du Maire, Alain Vey, pour mettre en œuvre les décisions prises par l'État, garantir la sécurité de nos concitoyens et assurer l'indispensable solidarité et l'accompagnement auprès des plus fragiles. Nous les remercions tous de leur engagement.

Le 28 mai 2020, l'installation du Conseil Municipal et l'élection du Maire ont enfin pu être assurées. Une nouvelle équipe majoritaire, forte de 26 élus, est maintenant en poste afin de poursuivre les chantiers engagés lors du précédent mandat et de mettre en œuvre le programme de cette nouvelle mandature. Mais les répercussions de la pandémie seront profondes sur l'économie, les entreprises et les populations, particulièrement les plus fragiles. Nous resterons vigilants quant à l'évolution de la situation et soyez assurés que nous continuerons à être au plus proche des préoccupations et des besoins de l'ensemble des Goulainais.

La période de confinement aura été l'occasion pour chacun de réfléchir à son impact personnel sur son environnement, et de prendre conscience de la nécessaire transition vers des comportements plus vertueux envers notre planète. La chose n'est pas aisée, et la dégradation annoncée de la situation économique pourrait, encore une fois, retarder les décisions. À Basse-Goulaine, nous sommes engagés depuis longtemps dans cette démarche, et ces préoccupations sont au cœur de notre projet : déplacements doux et apaisés, transports en commun, économies d'énergie, transition énergétique, isolation des équipements communaux, actions en faveur de la biodiversité, … Ces thématiques majeures resteront au cœur de notre action et de nos réflexions afin d'accompagner chacun dans cette évolution indispensable de nos habitudes.

CONSEILS MUNICIPAUX / AGENDA

Conseils municipaux (extraits)

Vendredi 28 février 2020

Le conseil municipal approuve la création, par Nantes Métropole, d'une Police Métropolitaine des Transports en commun. [Unanimité]

Le conseil municipal approuve les modifications des subventions attribuées aux associations Goulaine Omnisports (5 418 € au lieu de 6 208 €) et ACBG : subvention complémentaire de 1 000 €. [Unanimité]

Le conseil municipal approuve l'avenant n° 1 au marché d'animation enfance jeunesse avec notamment, l'actualisation de la capacité d'accueil du centre de loisirs à un total de 176 enfants dont un maximum de 80 enfants de moins de 6 ans, et l'actualisation des tarifs unitaires à la journée et à la demi-journée pour le centre de loisirs du mercredi (passage de 21,021 € à 18,853 € pour la journée et de 10,511 € à 9,426 € pour la demi-journée). [Unanimité]

Le conseil municipal, compte tenu du dépassement de l'enveloppe prévue pour ce projet, de l'infructuosité d'un lot malgré deux consultations et des difficultés techniques rencontrées, déclare sans suite la consultation relative aux travaux d'extension de la salle Paul Bouin. [Unanimité]

Prochains conseils municipaux :
Vendredi 25 septembre à 19h30
Vendredi 13 novembre à 19h30
Vendredi 18 décembre à 19h30

Jeudi 28 mai 2020 - Conseil d'installation

Les conseillers municipaux ont été installés dans leurs fonctions. Alain Vey a été proclamé Maire à la majorité absolue et installé dans ses fonctions.

8 adjoints ont été proclamés et installés dans leurs fonctions. Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste : M. Christian DEBORD (1er adjoint), Mme Sandrine MAHÉ, M. José GODINHO, Mme Rose-Anne RIPOCHE, M. Jacques LARRIGNON, Mme Chantal MÉTRO, M. Philippe BIROT, Mme Amélie BRIAND.

Les délégations du conseil municipal au Maire ont été définies. Parmi celles-ci, le conseil municipal permet au Maire :

- D'arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux et de procéder à tous les actes de délimitation des propriétés communales ;
- De procéder, dans la limite des crédits inscrits au budget et d'une durée de placement inférieure à 240 mois, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget ;
- De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant égal ou inférieur aux seuils de marchés formalisés applicables aux marchés de fournitures et services des collectivités locales ;
- De réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum 1 000 000 €.

[Unanimité]

Les comptes-rendus des conseils municipaux sont en ligne sur www.basse-goulaine.fr

En raison de la crise sanitaire, le traditionnel feu d'artifice du 13 juillet tiré à l'occasion de la fête nationale est annulé.
Tous les événements de l'agenda sont annoncés SOUS RÉSERVE des évolutions possibles liées à la crise sanitaire.

juillet

» **Mardi 21 juillet** de 16h à 19h30, salle Paul Bouin
Collecte de sang organisée par l'association des Donneurs de Sang Bénévoles Saint-Sébastien Basse et Haute-Goulaine

août

» **Samedi 29 août** de 10h à 13h, salle Paul Bouin
Récolte du miel Goût'lainais, entrée libre

septembre

» **Samedi 5 septembre** de 10h à 15h
Forum des associations, entrée libre

» **Dimanche 6 septembre** à partir de 9h30, complexe Henri Michel
Les Sentiers de Goulaine, sur inscription jusqu'au 5 septembre à 12h

» **Du mardi 8 au samedi 26 septembre** aux heures d'ouverture de la médiathèque
Exposition « René Guy Cadou ou les visages de la solitude », entrée libre

» **Mardi 15 septembre** de 16h à 19h30, salle Paul Bouin
Collecte de sang organisée par l'association des Donneurs de Sang Bénévoles Saint-Sébastien Basse et Haute-Goulaine

» **Samedi 19 septembre** de 10h à 12h et de 14h à 17h
Journée du patrimoine, gratuit sans réservation. Programme sur www.basse-goulaine.fr

» **Samedi 19 septembre** de 10h à 2h **et dimanche 20 septembre** de 10h à 19h, terrain des vallées, rue de l'arche
Goulaine Country Show, samedi 12 € (sur place 14 €) - dimanche 10 € (sur place (12 €) - Pass 2 jours 20 € (sur place 22 €), https://show.goulainecountry.fr

» **Du mardi 29 septembre au samedi 17 octobre** aux heures d'ouverture de la médiathèque
Exposition « Les plantes médicinales », entrée libre

octobre

» **Vendredi 2 octobre** à 19h, salle Paul Bouin
Accueil des nouveaux Goulainais, sur inscription jusqu'au 18 septembre

» **Samedi 3 et dimanche 4 octobre** de 10h à 18h, Manoir de Kerclar
Exposition annuelle du Photo Club, entrée gratuite

» **Du lundi 5 au samedi 10 octobre**
La Semaine Bleue, sur inscription jusqu'au 18 septembre

PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Goulaine Country

LOISIRS ARTISTIQUES GOULAINAIS

Les LAG ont fermé leurs ateliers le 16 Mars pour raisons sanitaires. Les cours reprendront en Septembre aux conditions identiques : Peinture : Aquarelle-Huile-Acrylique-Porcelaine. Ikébana, Activités Bien-Être : Relaxation dynamique-Brain Gym, Vitrail-Réfection de sièges, Atelier Dessin. Renseignements : 07 68 17 65 47 ou assolag@free.fr ; site : lag44.fr

COMITÉ DE JUMELAGE

Dans le cadre du partenariat avec le Comité de Ballina (Irlande), un tournoi de tennis sera organisé entre nos deux villes. À l'Ascension 2021, le chœur Coloquinte devrait se rendre à Ballina. Les échanges scolaires, collège et lycée, qui ont fonctionné au long de cette année, seront développés. Ainsi, les solides liens entre nos deux villes seront renforcés.

SECOURS POPULAIRE

Le secours populaire continue sa mission. Avec la distanciation sociale il a fallu repenser la distribution de nourriture sous forme de drive ; après avoir contacté les familles, nous préparons des colis nominés qui sont distribués un à un à distance des bénévoles. Nous ne prenons pas de dons à cause des problèmes de désinfection ; pour les prochaines ventes patience, respectant notre devise « tout ce qui est humain est nôtre ».

GOULAINE COUNTRY

Goulaine Country organise son festival, les 19 et 20 septembre 2020, sur les thèmes Country et Rockabilly : Le « GOULAINE COUNTRY SHOW ». La situation sanitaire actuelle ne nous permet pas encore de savoir s'il pourra être maintenu. En cas d'annulation ou pas, (la décision sera prise fin juin), nous vous annonçons d'ores et déjà les dates du prochain « Goulaine Country Show » : Les 28 et 29 août 2021. Contact : Loïc Paire 06 09 89 42 97.

PHOTO CLUB

Suite au confinement et aux conséquences induites, l'expo annuelle prévue à Kerclar sera repoussée au dernier trimestre 2020. Nous allons assurer une expo à la médiathèque en février 2021. Le projet d'une exposition dans le parc de la Mairie initialement prévu pour l'été 2021 sera repoussée en 2022. Les dates définitives seront communiquées ultérieurement. Nous espérons une reprise normale de nos activités à la rentrée en septembre.

INTER SOCIÉTÉS DE BASSE-GOULAINE

Difficile pour tous de conjuguer, vie associative et confinement. Nous espérons vous revoir en septembre en souhaitant que nous puissions reprendre nos activités respectives dans de bonnes conditions. Contactez-nous au 06 87 34 85 22 ou par e-mail : intersocietes.pdt@gmail.com. Ou bien encore sur le site de la Mairie. Pour le bureau. Dominique Rousseau, Président.

AMICALE BOULISTE BASSE-GOULAINE : HOMMAGE

Fin 2019, notre amicale a perdu son président d'honneur René Visonneau. Par ces quelques lignes nous rendons hommage à l'implication et la persévérance dont il a fait preuve tout au long de ses années de Présidence, dans la continuité de ce qui avait été initié par son prédécesseur Jean-Paul Hery, créateur de l'Amicale. Il a permis à tous les adeptes de la pétanque à Basse-Goulaine, de pratiquer leur activité favorite dans les meilleures conditions.

Merci René.

THÉÂTRE ET LOISIRS

Les inscriptions des ateliers jeunes et adultes débutent dès aujourd'hui. Vous avez entre 9 et 18 ans, vous êtes adultes et vous n'avez jamais participé à un atelier. Vous pouvez vous inscrire auprès de Sofy Gaulthier au 06 34 59 98 34 ou sofy.gauthier@gmail.com. http://www.theatre-basse-goulaine.fr/ - https://www.facebook.com/theatrebassegoulaine

ÉCOLE DE MUSIQUE

Comme toutes les associations, l'école de musique a dû s'adapter à la crise du Covid19, les cours n'ont pas pu être assurés sur l'ensemble de la période mais le lien entre élèves et enseignants a malgré tout été maintenu via les outils numériques notamment. Il s'agit maintenant de préparer la rentrée de septembre : les réinscriptions ont déjà eu lieu mais les nouvelles inscriptions se poursuivent jusqu'à début septembre ; pour tous renseignements : 06 69 14 47 60 ou embg@free.fr

GOULAINE NATURE ENVIRONNEMENT

En mai, nous avons assisté en direct à la vie d'une famille de mésanges charbonnières, de la construction du nid à l'envol des petits, dans un nichoir équipé de caméras. Les meilleures vidéos commentées sont toujours visibles sur https://repallabbg.wixsite.com/nichoir2-0. Ne manquez pas de visiter le nouveau site de Goulaine Nature Environnement https://gne44115.wixsite.com/goulainenatureenv

BOUQUET D'AUTOMNE

L'Association Bouquet d'Automne est toujours active, et demande qu'à continuer les rencontres, à Kerclar, quand l'avis favorable pour être en groupe de 4 personnes sera possible. Les sorties d'une journée sont compromises pour quelques mois. Les informations seront données en temps voulu.

AMICALE LAÏQUE

L'Amicale laïque se prépare pour redémarrer ses activités à la rentrée prochaine. Vous étiez 504 cette année à participer aux activités de l'amicale laïque, merci. La flyette 2020-2021 de l'amicale sera dans vos boîtes aux lettres dès le début de l'été. Inscription par mail auprès des responsables de section, au forum des associations. Informations disponibles sur notre site internet www.albg.com

ATELIER D'ART

Après des mois difficiles, il est temps de rouvrir nos portes et d'utiliser nos crayons pinceaux casseroles et toute notre créativité pour la rentrée 2020/2021. Avec nos 14 ateliers l'association « l'atelier d'art » vous attend pour vous aider à déployer vos talents. Pour tout renseignement et pour les inscriptions contactez Michèle au 06 04 44 18 78.

À L'AFFICHE

RÉCOLTE DU MIEL

Samedi 29 août
De 10h à 13h
Salle Paul Bouin
Entrée libre

SENTIERS DE GOULAINE

Dimanche 6 septembre
Accueil à partir de 8h
Complexe Henri Michel
Inscription obligatoire sur
www.basse-goulaine.fr
jusqu'au samedi 5 septembre, 12h

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 5 septembre
Entrée libre

JOURNÉE DU PATRIMOINE

Samedi 19 septembre
De 10h à 12h et de 14h à 17h
Gratuit
Programme sur
www.basse-goulaine.fr

LA SÉLECTION DE LA MÉDIATHÈQUE RENÉ GUY CADOU

ROMAN POUR ADULTES

« L'Énigme de la Chambre 622 »
de Joël Dicker
Éditions : De Fallois

Une nuit de décembre, un meurtre a lieu au Palace de Verbier, dans les Alpes suisses. L'enquête de police n'aboutira jamais. Des années plus tard, au début de l'été 2018, lorsqu'un écrivain se rend dans ce même hôtel pour y passer des vacances, il est loin d'imaginer qu'il va se retrouver plongé dans cette affaire. Que s'est-il passé dans la chambre 622 du Palace de Verbier ? Avec la précision d'un maître horloger suisse, Joël Dicker nous emmène au cœur de sa ville natale au fil de ce roman diabolique et époustouflant.

DVD TOUS PUBLICS

« Jumanji : next level »
réalisé par Jack Casdan
Éditions : Sony pictures

On retrouve l'équipe des quatre lycéens du film « Jumanji : bienvenue dans la jungle », qui avaient été mystérieusement propulsés dans un jeu vidéo, au cœur de la jungle de Jumanji, et avaient affronté bien des épreuves pour revenir dans le monde réel.

Les voici de retour mais le jeu a changé. Alors qu'ils retournent dans Jumanji pour secourir l'un des leurs, ils découvrent un monde totalement inattendu. Des déserts arides aux montagnes enneigées, les joueurs vont devoir braver des espaces inconnus et inexplorés, afin de sortir du jeu. Un film plein d'action et d'humour pour toute la famille !

À noter : la médiathèque a sélectionné pour vous 89 romans à découvrir sur le site http://mediatheque.basse-goulaine.fr